



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

TERMES DE REFERENCE

A. Contexte et justification

Depuis 2001, les Etats membres d'AFRISTAT disposent de nomenclatures communes pour les activités (NAEMA) et pour les produits (NOPEMA). Ces nomenclatures constituent des outils importants d'harmonisation à la disposition des Etats pour leurs travaux statistiques, notamment pour la collecte des données statistiques et l'élaboration des comptes nationaux. Elles ont été conçues à partir des nomenclatures internationales des Nations Unies, notamment la classification internationale type par industrie de toutes les branches d'activités économiques (CITI, rev 3) et la Classification Centrale des Produits (CPC, rev1).

Après l'adoption des versions révisées de la CITI, rev4 et de la CPC, rev2 en 2008, AFRISTAT a entrepris de mettre à jour ses nomenclatures d'activités et de produits afin d'être en harmonie avec les normes internationales tout en respectant les spécificités africaines.

C'est dans ce contexte qu'AFRISTAT a conduit la révision de ses nomenclatures sur la base d'une large concertation avec tous les acteurs concernés ; ce qui a permis de disposer des projets de nomenclatures révisées des activités et des produits des Etats membres d'AFRISTAT: NAEMA, rev1 et NOPEMA, rev1.

A cet effet, AFRISTAT organise à Bamako, du 14 au 18 février 2011, un séminaire de validation technique de la NAEMA et la NOPEMA, rev1.

B. Objectif

L'objectif de l'atelier est de discuter et de valider les projets de nomenclatures révisées d'activités et de produits des Etats membres d'AFRISTAT et le projet de règlement avec les experts des pays et des institutions régionales, sous régionales.

C. Résultats attendus

- 1 les versions révisées NAEMA et NOPEMA adoptées;
- 2 les notes d'application et d'utilisation des nomenclatures sont adoptées ;
- 3 le règlement est amendé et adopté.

Public visé

o Participants

Un cadre de chaque INS des Etats membres s'occupant des questions de nomenclatures;

Un représentant de chacune des institutions ou administrations ci-après : CEMAC, UEMOA, BCEAO, BEAC, CEDEAO, AFRITAC-ouest, AFRITAC-Centre, BAD, CEA, Banque centrale de la République de Guinée, Banque centrale de Mauritanie et Banque Centrale du Burundi.

D'autres personnes désireuses de prendre part à ce séminaire peuvent adresser leur demande à AFRISTAT.

o animateurs

Les experts d'AFRISTAT, de l'INSEE, consultant indépendant.

Durée et lieu

L'atelier durera cinq jours, du 14 au 18 février 2011 à Bamako.